

Région
la plus boisée



34 %
taux de boisement



POINTS FORTS 2025

CENTRE NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE
NOUVELLE-AQUITAINE

91 %
privée



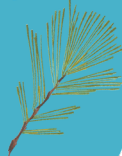
2 858 000
hectares



64 %
feuillus



36 %
résineux



646 000
propriétaires





Bruno LAFON,
Président du CNPF Nouvelle-Aquitaine

L'année 2025 marquera une **étape historique pour la forêt privée en Nouvelle-Aquitaine**. Pour la première fois, nous avons franchi le **cap symbolique du million d'hectares sous Document de Gestion Durable (DGD)**. Avec une progression de près de 47 % en six ans du nombre de propriétés possédant un Plan Simple de Gestion actif, les propriétaires forestiers démontrent leur volonté de s'engager pour une sylviculture pérenne et durable.

Cette dynamique exceptionnelle intervient pourtant dans un contexte de défis sans précédent. Qu'il s'agisse de notre **mobilisation immédiate face à la détection du nématode du pin** en fin d'année, ou de notre **vigilance continue face au risque incendie**, à travers une prévention sur tout le territoire, le CNPF a su répondre présent pour accompagner la filière. **L'adaptation au changement climatique reste au cœur de nos actions**, portée par notre pôle d'expérimentation qui, avec ses 1 960 dispositifs, prépare activement la forêt de demain.

L'année 2025 a également illustré la force du collectif. Le regroupement des propriétaires, à l'image des ASLGF du Pays Monts et Barrages et du Pays de Tulle prouve que **l'union permet d'optimiser la gestion et de mieux valoriser nos bois**. Ce souci d'intégration territoriale, nous le portons aussi en **conseillant les collectivités pour préserver l'équilibre entre urbanisation et forêt**, ou en **innovant avec des projets de protection de la ressource en eau**, comme nous l'avons fait en Haute-Vienne.

Enfin, **notre mission de vulgarisation n'a jamais été aussi vitale**. De notre présence remarquée à FOREXPO, à l'animation de nos réunions techniques et des stages FOGFOR, **nous avons à cœur de recréer du lien**. Le colloque « Forêt et Société » de Soyaux l'a d'ailleurs rappelé : le dialogue entre forestiers et citoyens est indispensable.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAAF, l'Europe et toutes les collectivités qui nous soutiennent ainsi que toutes nos équipes techniques et administratives pour leur engagement sans faille sur le terrain.



Ludjvine Page © CNPF

Une forte dynamique pour les DGD

+ 47 % L'année 2025 confirme la montée en puissance de la gestion durable en Nouvelle-Aquitaine.
de propriétés avec PSG entre 2019-2025

Des indicateurs en nette progression

Le déploiement des documents de gestion durable atteint des niveaux historiques :

- **Surface totale sous DGD : 1 020 217 ha**, franchissant pour la première fois le cap symbolique du million d'hectares.

- **Dynamique PSG** : Le nombre de propriétés dotées d'un PSG a bondi, passant de 7 964 en 2019 à 11 707 en 2025, soit une progression de près de **47 % en six ans**.

Couverture : La surface gérée suivant un PSG représente l'essentiel de la gestion durable régionale avec 929 394 ha.

Diversité des outils de gestion

Outre le PSG, outil de référence pour les grandes propriétés, les dispositifs adaptés aux petites surfaces complètent le maillage territorial. C'est le cas du **CBPS+** (plus de **2 900 documents actifs**) qui affiche une progression régulière. Pour la première année, les CBPS+ dépassent en nombre et en surface les CBPS (ces propriétés ont perdu la présomption de gestion durable depuis 2023).

Appel nouveau seuil "PSG à 20 ha"

+ 2390 Le CNPF a informé les propriétaires concernés pour les accompagner dans leurs nouvelles obligations.
PSG appelés

Type de document de gestion durable	Nombre	Surface
Plans Simples de Gestion agréés	633	59 428 ha
dont Plans Simples de Gestion et avenants agréés au titre de l'article L.122-7 et 8 du code forestier	259	4 441 ha
Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+) enregistrés	405	3 864 ha

Les documents de gestion durable



Les documents de gestion durable sont :

- Le Plan Simple de Gestion (PSG), obligatoire à partir de 20 ha et volontaire pour les forêts à partir de 10 ha.
- Le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+) pour les propriétés forestières d'une surface inférieure à 20 ha.
- Le Règlement Type de Gestion (RTG) est contracté via un gestionnaire pour les propriétés inférieures à 20 ha.

Retrouvez nos bilans de Conseils de Centre en scannant ce QR Code.



Conseil de Centre de Septembre 2025 en Creuse
Cécile Bruno © CNPF



L'augmentation des moyens humains dédiés à cette mission est une préoccupation constante pour le CNPF NA.

Partenariat CNPF NA & Région NA : ANIFOR

Dans le cadre de la feuille de route Néoterra, la Région Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur l'expertise neutre du CNPF NA pour accompagner les propriétaires forestiers face au changement climatique et leur apporter des conseils éclairés. Adossé au programme FEADER, le Conseil Régional apporte un appui financier au CNPF NA.

Cette convention s'articule sur 2 axes :

- **Animation & Conseil** : Déploiement des mesures forestières du Plan Stratégique Régional, promotion des aides à la sylviculture et appui technique et administratif pour la complétude des dossiers.
- **Expertise technique** : Réception des chantiers sylvicoles aidés, gestion du réseau de parcelles expérimentales et avis sur les enjeux urbanisme-forestier-environnement.

Par ces aides régionales, de nombreux documents de gestion durable ont été mis en place sur des propriétés non dotées.

Un Bilan 2024-2025 dynamique

L'action des techniciens du CNPF NA a permis d'impulser une dynamique forte sur le terrain.

306 dossiers d'aides à l'amélioration des peuplements forestiers accompagnés par les techniciens du CNPF NA.

1 480 hectares concernés (surtout des premières coupes d'irrégularisation et d'amélioration des feuillus).

240 000 € d'aides votées par la Région en 2025 pour 105 dossiers finalisés.



Aurélien Février © CNPF

ACCOMPAGNER

Crise sanitaire :

Mobilisation du CNPF NA face au nématode du pin

Suite à la détection du premier foyer français à Seignosse (40) en novembre 2025, le CNPF Nouvelle-Aquitaine s'est immédiatement mobilisé aux côtés des acteurs de la filière.

1. Surveillance et Expertise-terrain

- Géolocalisation des résineux dépérissants par les techniciens forestiers et le DSF.

2. Continuité de la gestion forestière

- Instruction sans interruption des Documents de Gestion Durable (PSG).

- Accompagnement des propriétaires et diffusion d'informations techniques.

3. Participation au comité "Nématode" aux côtés de la DRAAF et des partenaires de la filière.



Ludivine Page © CNPF

Urbanisation : le CNPF veille à l'équilibre

Parce que **l'urbanisation ne doit pas se faire au détriment de la forêt**, nous conseillons les collectivités dans leurs projets d'aménagement. Le CNPF est obligatoirement consulté sur tous les projets régionaux impactant la forêt privée et est une personne publique associée pour l'élaboration des documents d'urbanisme.

Ces **avis consultatifs** jouent un rôle clé dans la planification territoriale :

- ils **préservent la vocation forestière des terrains**,
- ils **limitent le morcellement des parcelles**,
- ils **favorisent une gestion durable des forêts**, intégrée dans les orientations de développement territorial.

En intégrant ces enjeux de protection dès la conception des projets, nous contribuons à garantir un équilibre durable entre urbanisation et préservation des forêts.

L'année 2025 en chiffres :

- Avis sur 9 SCOT,
- Avis sur 192 PLU, 34 PLUi,
- Avis sur 2 PLUi-M (Mobilité),
- Avis sur 8 projets de photovoltaïque,
- Avis sur 7 projets agrivoltaiques,
- Avis sur 2 projets éoliens,
- Avis sur 3 Plans de prévention du risque inondation,
- Avis sur 9 Plans de prévention du risque incendie de forêt.
- Rédaction du diagnostic forestier du projet de PLUi Landes d'Armagnac.

Synergie forêt-eau : une gestion durable pour protéger la ressource

En Haute-Vienne, le CNPF Nouvelle-Aquitaine et le SABV (Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne) s'unissent pour concilier sylviculture et protection des captages d'eau potable.

Depuis avril 2025, cette animation territoriale ciblée (CTMA Vienne Médiante et Bassin de la Briance) accompagne les propriétaires privés vers des pratiques respectueuses des milieux aquatiques.

Un projet soutenu par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les actions clés 2025 :

Ciblage stratégique : Identification de **15 captages prioritaires** et **mobilisation de 134 propriétaires forestiers riverains** par courrier.

Accompagnement de terrain : **Réalisation de diagnostics de parcelles gratuits** et **organisation de réunions techniques** (Rilhac-Lastours, Cognac-la-Forêt) sur la gestion à couvert continu et la préservation des zones humides.

Outil pratique : **Édition d'une plaquette** de référence sur les bonnes pratiques forestières en zone à enjeu "Eau".



Dominique Cacot © CNPF



L'Expérimentation : Préparer la forêt de demain

L'activité
2024-2025
en un coup d'œil :

1 960
dispositifs existants

228 **53**
essais mesurés & essais créés

122
comptes rendus réalisés

20 **4**
réunions & articles de presse

Support du conseil aux propriétaires, l'expérimentation a mobilisé **1 115 jours de travail** en 2024-2025, soit l'équivalent de **5 postes à temps plein (ETP)**. En Nouvelle-Aquitaine, une ingénieure coordonne ce **réseau de 1 960 dispositifs**, dont 851 essais suivis régulièrement. Un technicien dont le poste est financé par la Région se consacre exclusivement à cette mission. Il s'appuie sur les techniciens et ingénieurs des différents territoires pour les mesures de terrain. Ensemble, ils alimentent la base nationale (ILEX) et diffusent les résultats aux propriétaires forestiers via des réunions de vulgarisation ou des brochures techniques.



Ludivine Page © CNPF

Cartographie des arbres dangereux sur les circuits de batellerie



Manuel Mirlyaz © CNPF

Une expertise de 9 jours menée sur **62 km de circuits de batellerie** révèle une **fragilité croissante du bocage du Marais poitevin**.

1 627 points relevés (1 tous les 38 m)

764 arbres classés "Dangereux" : risque de chute imminent.

612 arbres classés "à surveiller" : dépérissement en cours.

12 arbres "Dangereux" / km (en moyenne)

Essences critiques :

Le frêne est le plus touché (60 % des arbres relevés comme dangereux ou à surveiller), **suivi par le peuplier** (20 %). Les causes sont le vieillissement des peuplements, les maladies (chalarose, phytophthora) et la baisse de l'entretien des berges.

Face à cette mutation paysagère, **la sécurisation des parcours devient une priorité** pour maintenir l'activité touristique et la sécurité des usagers.



Ines Mazalaigue © CNPF



Création de l'ASLGF du Pays Monts et Barrages

Initiée en 2024, l'animation sur le territoire du Pays Monts et Barrages a franchi une étape décisive en juin 2025 avec la constitution d'un groupe d'une dizaine de propriétaires forestiers volontaires.

Sous l'impulsion d'Ines Mazalaigue et l'appui de Dominique Cacot (CNPF Nouvelle-Aquitaine), l'année 2025 a été dédiée à la **constitution d'une association syndicale**

libre de Gestion Forestière (ASLGF). Ce travail a nécessité des réunions mensuelles pour définir les objectifs communs, rédiger les statuts et le règlement intérieur.

Cette phase de concertation active a permis de finaliser le projet fin 2025, ouvrant la voie à la création officielle de l'association et à l'élection du bureau début 2026.

ASLGF Pays de Tulle : une année de structuration majeure

L'année 2025 marque un tournant important pour l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) du Pays de Tulle, confirmant son rôle de moteur du regroupement forestier sur le territoire.

Consolidation de la gestion collective

Le Conseil de Centre de fin mars 2025 a validé un Plan Simple de Gestion (PSG) concerté portant sur **473 ha**, garantissant une gestion cohérente et durable du massif. Un **avenant de 340 ha** a été déposé en fin d'année. Au 31 décembre 2025, la surface gérée par l'ASLGF atteint **824 ha, regroupant 87 comptes de propriété**. Cette surface permet d'optimiser les interventions sylvicoles et de rendre les ventes de bois groupées plus attractives.

Force du collectif :

Avec une moyenne de 9,5 ha par propriété, le statut d'ASLGF permet aux « petits » propriétaires d'optimiser leurs travaux sylvicoles et de mieux valoriser leurs bois.

La labellisation GIEEF

Le point d'orgue de l'année a été la **labellisation en Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental Forestier (GIEEF)** obtenue le 16 décembre 2025.

Ce label distingue l'ASLGF Pays de Tulle pour sa capacité à concilier productivité économique et respect des enjeux écologiques. Il ouvre également des opportunités de financements bonifiés pour les propriétaires engagés.

Animation et vulgarisation : un franc succès

L'ASLGF a poursuivi sa mission de conseil et de formation à travers des journées de terrain qui ont rencontré un vif intérêt auprès des adhérents et des partenaires.



Jean-Paul Gayot © CNPF



Communication : une audience en croissance

Une forte présence numérique

Site Web (nouvelle-aquitaine.cnpf.fr) : en légère progression avec **66 870 visiteurs en 2025**. Notre portail reste le plus fréquenté des CNPF régionaux.

Newsletter "La Feuille de Nouvelle-Aquitaine" : 4 000 abonnés fidélisés, avec une croissance continue à chaque diffusion.

Réseaux sociaux (Facebook & LinkedIn) : publications trimestrielles d'informations techniques et régionales, illustrant également des moments forts (retours de réunions, nouveaux projets, etc.).

YouTube : Publication de vidéos thématiques.

Ressources documentaires :

Nouvelles fiches essences : Érables (sycomore, plane), Chênes (sessile, pédonculé) et Pin laricio.

Événements :

Le colloque Forêt et Société - Soyaux (16)

Le CNPF NA a réuni plus de 80 acteurs de la forêt pour échanger sur le dialogue entre forestiers et citoyens.

Hervé Le Bouler a rappelé l'urgence d'une gestion durable face aux crises sanitaires et climatiques. Pour renforcer le lien avec les citoyens, trois leviers ont été priorités : la surveillance DFCI, les sorties grand public et les journées techniques.

Les Nuits des Forêts - 7 juin HOURTIN (33)

Accueillis par le propriétaire, une quinzaine de participants ont découvert la richesse écologique et historique du site (chênes centenaires, zones humides et vestiges d'une ancienne exploitation minière).

Cette visite a mis en lumière la transmission et la gestion d'un patrimoine familial sur plusieurs générations. Sébastien Renoux, technicien au CNPF NA y a détaillé les principes de sylviculture et d'équilibre sylvocynégétique, tout en décrivant la biodiversité spécifique des milieux de dunes et de marais.



Nos publications



Nos vidéos



Le projet
USE4FOREST

Mais aussi

30 interventions
auprès des scolaires

922 élèves concernés

10 articles de presse



Table ronde du colloque - Jean-Paul Gayot © CNPF



Les Nuits des Forêts - Hourtin - Ludivine Page © CNPF



Au plus proche des propriétaires et du terrain

" 78 réunions auxquelles ont participé plus de 1990 personnes "

La sylviculture irrégulière : retours d'expérience dans la Vienne

Le 17 décembre, le CNPF NA a organisé une journée d'échanges techniques sur la sylviculture irrégulière dans la Vienne, réunissant 21 professionnels (DDT, coopératives, experts et gestionnaires).

- Partage de pratiques : Visite de peuplements en conversion vers la futaie irrégulière, gérés depuis 15 ans par un propriétaire privé.
- Technicité : Réalisation d'un inventaire diagnostic pour aborder les notions de capital matériel, de prélèvement et de rotations d'éclaircies.
- Mise en situation : Exercice de martelage l'après-midi pour concrétiser la sélection des tiges d'avenir et les choix de prélèvement.

Cette rencontre a permis de confronter les expériences de terrain et de promouvoir une gestion forestière fine et résiliente.



Sarah Rotiel © CNPF

Biodiversité : les chauves-souris, alliées de la forêt

Le 4 avril, une trentaine de participants se sont réunis à Nedde (87) pour découvrir le rôle des chiroptères en forêt.

- Expertise : Intervention du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) sur la vie et les besoins spécifiques des chauves-souris.
- Rôle écologique : Présentation de ces espèces comme alliées indispensables de la forêt et de la gestion durable.

- Terrain : Sortie en forêt pour identifier les habitats favorables et adapter les pratiques de gestion à leur préservation.



Ines Mazalaigue © CNPF

Zoom : Prévention du risque « Feux de forêt »

Alexandre Gobin, référent DFCI du CNPF Nouvelle-Aquitaine, a mené une tournée régionale (Vienne, Haute-Vienne, Deux-Sèvres, Pyrénées-Atlantiques) pour sensibiliser les propriétaires privés face au risque incendie.

Pyrénées-Atlantiques (Anglet, 7 juillet 2025)

Sur le site du Pignada (sinistré en 2020), 30 participants ont abordé :

- **La réglementation** : Rappel des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et du cadre lié aux écobuages (DDTM 64).
- **La synergie locale** : Coopération accrue entre ONF, Communes Forestières, ARDFCI et SDIS 64 avec chacun leurs objectifs pour agir.
- **La gestion préventive** : Mise en avant d'une sylviculture adaptée aux interfaces forêt-



Alexandre Gobin © CNPF

habitat pour limiter les départs de feu. Cette dynamique de proximité transforme la prise de conscience des propriétaires en actions concrètes de mise en sécurité.

+ 7 Participations aux réunions externes (Expertise technique : PDPFCI, Cellule RCCI)

PDPFCI : Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies
RCCI : Recherche des Causes et Circonstances de l'Incendie



Ines Mazaláigue © CNPF

FOGEFOR : Formation à la gestion forestière

Chaque année, les techniciens et les ingénieurs forestiers du CNPF Nouvelle-Aquitaine animent des Formations à la Gestion FORestièRe (FOGEFOR).

Rayonnement de la formation :

Les cycles FOGEFOR ont accueilli 75 stagiaires, renforçant l'autonomie et la compétence des propriétaires forestiers.

Maillage territorial :

Les formations sont dispensées sur tout le territoire régional. Nos équipes assurent un conseil neutre et indépendant, socle de la confiance avec les acteurs locaux et les propriétaires.

Le CNPF NA intervient également auprès des FOGEFOR des Landes de Gascogne et de Dordogne, organisés respectivement par le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSYSO) et le Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs de Dordogne (SPFS 24).



Retour sur la formation :

"Retrouver ses limites en forêt... comment faire ?"

Le 5 décembre dans la Vienne, le CNPF Nouvelle-Aquitaine a réuni une vingtaine de stagiaires, principalement des propriétaires forestiers, pour une journée technique dédiée aux limites parcellaires en forêt.

Matinée théorique : L'objectif était d'apporter aux participants des méthodes concrètes pour identifier, localiser et matérialiser leurs limites de propriété.

Après une prise en main de l'outil Géoportail en salle, l'accent a été mis sur les sources d'information disponibles, les outils numériques et les précautions à prendre lors de la reconnaissance des limites.

Bilan des FOGEFOR 2025

135
propriétaires
formés

43
jours
de formation

4 Stages "thématiques"

38 participants au total sur les sujets suivants :

- Rédiger son PSG (dpt. 87),
- Les Groupements forestiers (dpt. 87),
- Plantations et entretien (dpt. 23),
- Les outils numériques (dpt. 86).

3 stages "initiation" :

37 participants au total (dpt. 86, 19, 24)

1 stage "cycle de base" :

- 30 participants pour les 10 jours de formation (dpt. 64 - Adour-Pyrénées)
- 30 participants pour les 12 jours de formation (Sud-Ouest)

Consultez notre programme de formation en flashant ce QR Code



Après-midi sur le terrain : La session s'est poursuivie par une mise en pratique de l'application "Cartes IGN", afin de confronter les données théoriques à la réalité du terrain.



Sarah Rotiel © CNPF



Ludivine Page © CNPF



Journées techniques nationales à Arcachon

400 participants

pour co-construire la sylviculture de demain.

Retour sur le grand rassemblement quadriennal du CNPF : les 2 et 3 octobre 2025, les équipes de toute la France se sont retrouvées à Arcachon, accueillies par la délégation Nouvelle-Aquitaine, pour partager des moments de cohésion et de convivialité.

Anticiper les risques pour protéger l'avenir

Pendant deux jours, les échanges se sont concentrés sur la résilience des forêts face aux menaces croissantes :

- **Risques climatiques & sanitaires** : Incendies, tempêtes, dépérissements et pression du gibier.
- **Défis de gestion** : augmentation de la charge de travail et transition numérique.
- **Solutions de terrain** : Identification de pistes concrètes pour accompagner les propriétaires.



Florent Gallois © CNPF

Un moment de cohésion et d'ambition

Plus qu'un séminaire technique, ces journées ont renforcé la cohésion nationale des équipes autour d'une conviction commune : la forêt est une ressource vitale pour l'économie et l'environnement de demain.

Le CNPF Nouvelle-Aquitaine était à FOREXPO

Le grand rendez-vous de la filière forêt-bois a permis de réaffirmer notre proximité avec les propriétaires. Durant trois jours, nos équipes ont accueilli, conseillé et informé un public varié : propriétaires forestiers, étudiants, organismes de la filière...

Moment fort : l'inauguration du salon

Le stand du CNPF NA a constitué une étape clé du parcours inaugural. Gilles CLAVREUL, Préfet des Landes, a été accueilli par Anne-Marie BAREAU, Présidente nationale, Bruno LAFON, Président du CNPF NA, et Stéphane LATOUR, Directeur régional. Cet échange a mis en exergue l'importance stratégique de l'accompagnement des propriétaires dans le déploiement des politiques forestières territoriales.

Une forte mobilisation pour FOREXPO

+ 120 jours
d'appui à l'organisation

+ 50 jours
(Organisation et animation du stand CNPF, accueil de groupes durant le salon, participation à l'animation des conférences).



Ludivine Page © CNPF

L'ÉQUIPE au 1^{er} mars 2025



Direction

Directeur : Stéphane LATOUR
Directeurs-adjoints : Fabienne BENEST (Smarves)
& Pierre BEAUDESSON (Limoges)

Une proximité administrative

Agent comptable : Jean-Michel AGUER
Secrétariat, Comptabilité, RH et achats :
Cécile BRUNO, Maryse BELLOT-BRUTIER,
Alice FERRARIS, Estelle DUBREUIL (Bordeaux),
Isabelle BOISSEAU (Smarves), Sylvie SERRE (Tulle)
Corine NICOLAS (Angoulême), Claire BOUBET (Guéret)
Alexandra RIBARDIERE et Sylvie GUÉRIN (Limoges)
Documents de gestion durable :
Joëlle MERIC, Concecion PEDREIRA & Carine MARINI (Bordeaux),
Sabine DAHL-PIERGIACOMI (Limoges),
Laure EYQUEM (Smarves)

Une proximité thématique

Documents de gestion durable :
Amélie CASTRO (Bordeaux), Dominique CACOT (Limoges),
Fabienne BENEST (Smarves)
Environnement, Territoires & Urbanisme
Luc-Olivier DELEBECQUE (Bordeaux), Luana MARQUANT
et Manuel MIRLYAZ (Smarves), Antoine BEUCHER (Guéret),
Vincent FIDON (Tulle), Ines MAZALAIGUE (Limoges),
Agathe BOUTIN (Limoges)
Déploiement du dispositif d'aides régionales
Simon ANDRIEU (Egletons), Manuel MIRLYAZ (Smarves)
Réseau de références & expérimentations
Julie PARGADE & Katell MENARD (Pau),
Rayan KHIRREDINE (Bordeaux),
Aymeric GABRIEL & Jean-Paul GAYOT (Limoges),
Marc MOUNIER (Angoulême)
Populiculture
Hervé LEMAIRE (Bordeaux), Alain ROUSSET (Saintes)
Actions carbone
Luana MARQUANT (Smarves), Dominique CACOT (Limoges),
Vincent COQUILLAS (Lembras),
Edouard MARTIN (Guéret)
Équilibre sylvo-cynégétique
Pierre BEAUDESSON (Limoges), Cécile MARIS (Bordeaux),
Alain ROUSSET (Saintes)
Conséquences changement climatique
Julie PARGADE (Pau), Claude NIGEN (Angoulême),
Marion BOLAC (Tulle)
Défense des forêts contre les incendies
Alexandre GOBIN (Angoulême)
Service du développement numérique
Yohan LOJOU (Bordeaux)
Communication
Ludvine PAGE (Bordeaux)

Retrouvez tous vos contacts sur :

nouvelle-aquitaine.cnpf.fr



Une proximité géographique

Massif des Landes de Gascogne
Responsable équipe : Cécile MARIS (Bordeaux)
Gironde
Secteur bassin d'Arcachon : Sébastien RENOUX
Secteur Bazadais : Benjamin GARAT
Secteur nord Gironde : Marjorie BATLLE
Landes
Secteur Grande Lande et Pays de Born : Sylvain BAZAS
Secteur Petites Landes : Thierry CARBONNIERE
& Ingrid CASTAING
Secteur Marensin : Pierre TEYSSIER
Lot-et-Garonne
Secteur sud-ouest Lot-et-Garonne : Benjamin GARAT
Secteur Fumelois : Frédéric LEDUN
Massif Dordogne-Garonne
Responsable équipe : Vincent COQUILLAS
Secteur landais et bergeraçais : Jérôme CARMEILLE
Secteur sud-est Dordogne : Frédéric LEDUN
Secteur nord-ouest Dordogne : Aurélien FEVRIER
Secteur Dordogne : Manon REIX
Massif Adour-Pyrénées
Responsable équipe : Claire BROQUÉ-GRACIA
Secteur Pyrénées-Atlantiques : Mickaël MAÏTIA
& Benoît ROUSSEL (apprenti)
Haute-Vienne
Responsable équipe : Dominique CACOT
Secteur nord et ouest Haute-Vienne : Aymeric GABRIEL
Secteur sud-est Haute-Vienne : Guilhem VAGANAY
Creuse
Responsable équipe : Antoine BEUCHER
Secteur est Creuse : Céline PERTUZ
Secteur ouest Creuse : Pierre BEUZE
Corrèze
Responsable équipe : Grégoire GONTHIER
Secteur Montagne limousine : Marion BOLAC
Secteur ouest Corrèze : Romain DAMIANI
Secteur sud-est Corrèze : Bruno GENEIX
Vienne & Deux-Sèvres
Responsable équipe : Luana MARQUANT
Secteur Vienne : Sarah ROTIEL
Secteur Deux-Sèvres : Esthelle MERCIER
Charente & Charente-Maritime
Responsable équipe : Marc MOUNIER
Secteur Charente : Claude NIGEN
Secteur sud Charente-Maritime : Marjorie BATLLE
Secteur nord Charente-Maritime : Alain ROUSSET

Avec l'accompagnement de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF-CNPF) (Bordeaux)

Expérimentation Pin maritime-Robinier
Cécile NIVET
Expérimentations peuplier, changement climatique
Éric PAILLASSA
Actions carbone
Soisick FIGUERES & Sarah POLATO (stagiaire)
Projet RMT AFORCE
Thomas PAUTI
Bases de données, applications "métier"
Wulfran MIRLYAZ

Centre National de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine
6, parvis des Chartrons - CS 41255
33075 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 56 01 54 70
e-mail : nouvelle-aquitaine@cnpf.fr

L'accueil est ouvert :
Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

